

## Malaise dans l'Education nationale : pour les directeurs d'école, « le mal-être est général »

Violaine GARGALA

6-7 minutes

---

«*Allégement* », «*besoin de renfort humain* » ou encore «*formation* » : telles sont les principales attentes des directrices et directeurs d'école qui ressortent de la consultation menée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du 13 novembre au 1er décembre. Lancée suite au suicide de Christine Renon, directrice d'école maternelle à Pantin, le 23 septembre 2019, elle a pour but «*d'établir un état des lieux des conditions d'exercice de leur métier, de leurs difficultés et de leurs attentes* ». 29 007 (sur 45 000) directeurs d'écoles publiques et privées ont répondu. Et les résultats viennent d'être dévoilés.

### « Des situations stressantes »

«*Il n'y a pas de surprise. Ce que disent les collègues, c'est ce qu'il y a dans le courrier de Christine Renon* », affirme **Nadine Aragona**, directrice de l'école maternelle Charles-Calmette, à **Grand-Quevilly**, qui a elle-même contribué à la consultation. Avant de se suicider, Christine Renon avait écrit une lettre dans laquelle elle décrit son quotidien, son «*épuisement* », la solitude des directeurs, ou encore les réformes incessantes et contradictoires.

Nadine Aragona, membre du SNUipp-FSU 76, l'affirme, «*le mal-être est général* », que ce soit chez les directeurs d'école ou les enseignants. Une pression notamment liée au fait que «*les directeurs sont en première ligne pour répondre aux parents, à la*

*commune, à l'administration... à tous les interlocuteurs qui se sont multipliés ».*

Les tâches administratives se sont aussi accrues. Par exemple, pour les élèves atteints de troubles de la santé comme une pathologie chronique, « *on doit faire un Projet d'accueil individualisé (PAI) »*, poursuit la secrétaire départementale FSU. Si, pour elle, cet accompagnement est nécessaire, la création de ce projet « *représente énormément de travail en début d'année. C'est beaucoup d'administratif. Et on en a de plus en plus chaque année »*, note la directrice qui, dans son école, compte neuf élèves sur 101 concernés par ce PAI.

« *Il y a aussi tout l'administratif lié aux injonctions du ministère »*, poursuit celle qui est directrice depuis 2005. « *C'est un métier humain. Donc, il y a beaucoup de situations stressantes à gérer »*, ajoute-t-elle. Et puis, « *on a le sentiment, plein de fois, d'être empêché de faire notre métier, car il y a beaucoup de choses à gérer, autre chose que de la pédagogie »*, indique l'institutrice en maternelle. Un directeur d'école chargé de classe travaille « *au moins cinquante heures par semaine »*.

Face à tout cela, « *on a peu d'aides de l'administration. On a le sentiment qu'elle n'a pas confiance dans son personnel, qu'il faut toujours rendre des comptes »*. Nadine Aragona évoque aussi « *les injonctions contradictoires tous les deux-trois ans, selon les ministres. On essaye à chaque fois de faire avec plein d'énergie ce qu'on nous dit être bon pour les enfants, puis tout change... »* « *Les problèmes que rencontre la direction nous concernent également, car nous fonctionnons en équipe »*, atteste une institutrice.

« *Certains événements ont mis le doigt sur une difficulté ancienne : les directeurs d'école n'ont pas un statut comme les directeurs d'établissements, ils sont chargés de classe en plus. Nous sommes bien conscients de cette problématique alors, au niveau du ministère comme à notre échelle, nous avons décidé de faire un audit pour mesurer de façon précise la charge de travail qui pèse en plus de l'enseignement »*, indiquait en décembre **Brigitte**

**Lacoste**, directrice de cabinet de la rectrice de Normandie.



**A partir de 1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

## **Des groupes de travail**

En plus de la consultation en ligne, des groupes de travail ont été mis en place dans chaque département et chaque circonscription. Lors de ces réunions, qui se sont tenues à la fin de l'année, les directeurs d'école ont pu y « *exprimer leurs difficultés* ».

Les résultats de la concertation « *permettront d'alimenter les travaux avec les organisations syndicales qui ont débuté le 14 janvier* », indique le ministère. Il y est question, dans un premier temps, « *d'identifier des simplifications et suppressions possibles* » de missions et tâches incombant aux directeurs puis, dans un second temps, de se pencher sur les conditions d'exercice de la profession (aide administrative, décharges...). Mais les besoins seront-ils entendus ?

« **stress, fatigue, surcharge...** »

Pour qualifier leur fonction, les directrices et directeurs d'école évoquent la « *polyvalence* » (25 %), « *la responsabilité* » (22 %) ou encore « *le sens du relationnel* » (14 %). Ils mettent aussi en avant les mots « *administratif* » (13 %), « *surcharge de travail* », « *chronophage* » et « *stress, fatigue* » (10 %). Près de la moitié des directeurs ayant répondu (46 %) déclarent consacrer de onze à vingt heures aux tâches de direction. 44 % y passent plus de vingt heures. Le temps consacré à la fonction est plus important pour les directeurs d'écoles élémentaires, écoles en REP ou REP+ et croît avec la taille de l'école dirigée.

C'est le suivi des situations individuelles d'élèves (76 %), l'administratif (75 %), les relations avec les parents d'élèves (68 %) et le travail collectif (67 %) qui prennent le plus de temps aux directrices et directeurs. Tous attendent une « *augmentation du temps de décharge* » (36 %), une « *simplification des tâches* » (27 %) et une « *aide humaine pour la gestion des petites tâches* » (20 %). Un sondé sur deux (54 %) ressent un besoin de formation en connaissance du droit et de la réglementation.